

Règlement de l'événement 2024

**Le Trail de COUTACH est organisé par l'Association COUTACH EVASION.
Les Départs et Arrivées des courses ont lieu dans la commune de Quissac dans le Gard.**

Le Trail de COUTACH est une manifestation proposant :

Dimanche 28 Janvier 2024

08H45: 26,5 km /1180m Déniv+

10h00: 13 km /323 m Déniv+

Départ de QUISSAC, place du Champ de foire.

Barrière Horaire : Pour le 26 km : à Sauve à 11h10 au 17,5 ème km .

Catégories d'Age autorisées :

pour le 26 km : Junior, Espoir, Sénior et Master (jusqu'au Master 10)

pour le 13 km : Cadet , Junior, Espoir, Sénior et Master (jusqu'au Master 10)

Inscription :

Lors de l'inscription , est obligatoire : Licence sportive (FF Athlétisme, FF Course d'Orientation) ou Certificat médical en cours de validité (moins d'un an à la date de l'événement) stipulant l'autorisation de la pratique de la course à pied en compétition .

Le Certificat médical ou la licence devront être envoyés en même temps que l'inscription.

Tout dossier incomplet le jour de la course annulera l'inscription.

Aucun certificat médical ne sera pris en compte le matin de la course.

Aucune inscription le jour de la course .

Inscription uniquement par internet (voir rubrique « Inscription »)

600 participants maximum.

Ravitaillements sur le Parcours :

pour le 13 km : pas de ravitaillement sur le parcours .

pour le 26 km : 1 ravitaillement en course : eau seulement à Sauve

Droit d'inscription : par personne (frais bancaire inclus)

pour le 13 km : 14 €

pour le 26 km : 21 €

Classement et Récompenses :

Récompenses aux 5 premiers SCRATCH (Homme et Femme).

Retrait des Dossards :

Nous vous conseillons de vous présenter au retrait des dossards au minimum 1 h

avant le départ de votre course afin de ne pas gonfler la file d'attente
Lieu de retrait des dossards : Salle des fêtes (Foyer) de Quissac.
Horaires d'ouverture pour le retrait des dossards : Dimanche 28 Janvier 2024 à partir de 7H15.

« Pensez à vos épingles ... ou tout autre moyen pour attacher votre dossard ».

Sécurité et matériel obligatoire :

Protocole sanitaire si besoin en vigueur lors de l'événement :

« obligation de respecter le protocole COVID-19 qui sera mis en place le jour de l'événement ».

Tout concurrent doit être couvert par sa propre assurance « Responsabilité Civile ».

Un service médical sera présent le jour de l'épreuve.

En cas d'empêchement majeur , l'épreuve pourra être annulée ou modifiée.

L'organisation se réserve le droit de modifier le tracé pour des raisons de sécurité.

Les concurrents doivent respecter le Code de la Route.

Vous devrez être munis, durant toute l'épreuve , d'une couverture de survie, d'un sifflet, d'un Camel-back (à minima d'un porte gourde) et d'un gobelet personnel pour avoir accès aux ravitaillements liquides.

Aucun gobelet ne sera mis à disposition des coureurs sur les ravitaillements.

Responsabilités :

Sachez également qu'en cas d'accident et de blessure touchant votre intégrité physique sur le domaine privé ou public, en aucun cas, la responsabilité du propriétaire ne pourra être engagée.

Droit à l'image :

Les participants autorisent l'organisation ainsi que leur ayant droit, partenaires et médias , à utiliser les images et vidéo prises le jour de l'épreuve.

Les participants en s'inscrivant, autorise COUTACH EVASION à utiliser leur adresse e-mail à des fins de promotion de ses activités.

A tout moment , les participants pourront se désinscrire des lettres d'informations de COUTACH EVASION.